Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2014)
Heft: 293-294

Vorwort: Éditorial : le GAFI et les gaffeurs
Autor: Alliaume, Philippe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE GAFI ET LES GAFFEURS

Un peu d'autosatisfaction en fin d'année ne fait pas de mal.

Une fois de plus nous sommes rattrapés par l'actualité. Nous avons bouclé le papier des pages 18-19 qui essaie d'expliquer pourquoi la Suisse s'en sort mieux que ses voisins européens depuis plusieurs semaines. Nous apprenons mi-décembre que France 2 va diffuser une émission sur le sujet, et que les statistiques économiques confirment largement nos thèses. Tant pis, nous laissons le papier en l'état, vous jugerez, c'est le jeu. Relevons quand même que cette année, le PIB de la Suisse aura augmenté d'environ 2 %, au-delà des prévisions des économistes. En Suisse, au lieu de se battre à 0,1 % près pour savoir si on entre ou si on sort de récession, on affiche une belle croissance, dopée notamment par de solides exportations.

Peut-être est-ce ce regain de fierté qui a conduit le Conseil national à mettre le holà à une détestable tendance qui conduisait le gouvernement fédéral à plier spontanément le genou devant toute autorité fiscale étrangère. La Suisse a donc refusé le diktat français en matière de succession (voir l'article de Me Itin dans notre numéro 279, pages 16-17). En refusant la nouvelle version de la convention que tentait d'imposer la France, la Suisse ne règle pas le problème au fond et rallume quelque peu la guerre fiscale, mais politiquement, elle rappelle aussi qu'elle est un pays souverain et qu'elle ne permet pas à des états étrangers de lever des impôts sur son propre sol. Ni de choisir ses juges, pacte de 1291 oblige. Ni de choisir ses avions à sa place d'ailleurs. Pilatus – en couverture – est aussi une industrie de pointe en Suisse.

Sans doute aussi pour rattraper les regrettables capitulations des très grandes banques suisses, plus préoccupées de leur position à l'étranger que du respect des principes helvétiques, la Suisse mène son propre chemin de « conformité ». Le Conseil fédéral a choisi un vendredi 13 pour décider de compléter la transposition en droit suisse des directives du GAFI (Groupe d'action financière). Ce faisant, la Suisse prête moins le flanc à la critique, tout en observant que les mêmes exigences ne sont pas respectées par les États-Unis, le Luxembourg et le Japon, pour ne citer que ces trois-là. Quant à la France, son Conseil d'État a jugé en juillet 2010 que les recommandations du GAFI sont dépourvues d'effet dans l'ordre juridique français, faute d'émaner de véritables traités internationaux. Faites comme je dis et non comme je fais... Il n'en reste pas moins que si l'on ne peut reprocher au système bancaire de s'adapter à un monde qui change et de pousser ses clients à le faire aussi, la façon dont certains se comportent n'est pas sans rappeler le cynisme des heures les plus sombres et risque de laisser durablement des traces dans l'image de la Suisse. Il serait bon que les banquiers n'oublient pas qu'ils allaient chercher les clients en toute connaissance de cause et qu'ils sont assez mal placés pour leur faire la leçon.

Chassons ces odeurs peu agréables, pour d'autres plus appétissantes. Vous avez insisté par mail et par téléphone pour que nous publiions le plus régulièrement possible des recettes. Nous vous avons entendus et allons essayer de faire correspondre les recettes du bimestre avec le canton à l'honneur dans les nouvelles.

Suisse Magazine se joint à notre ambassadeur de Suisse en France et en principauté de Monaco pour vous souhaiter une excellente année 2014 et aussi un excellent appétit.

Philippe ALLIAUME
Rédacteur en chef
redaction@suissemagazine.com